



## Un prix de l'eau élevé en Île-de-France, sauf à Paris

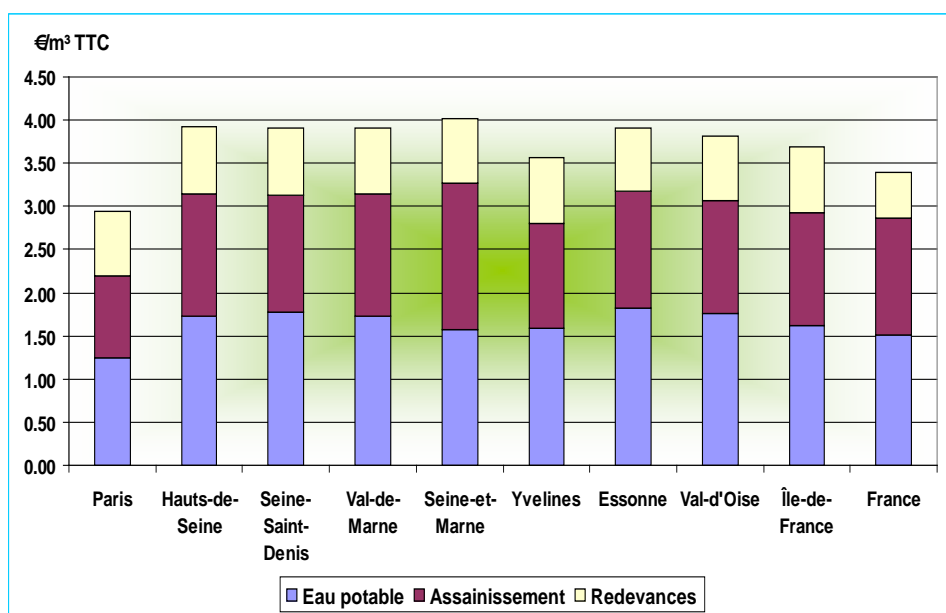
A 3,69 €/m<sup>3</sup>, le prix moyen de l'eau potable et de l'assainissement en Île-de-France est supérieur de 9 % à la moyenne nationale. Il est plus élevé dans la plupart des départements franciliens, sauf à Paris où l'eau est peu chère. Les disparités de prix entre les communes sont fortes. Le prix de l'eau a augmenté de 28% en dix ans. Les franciliens sont plutôt économes en eau à l'exception des Parisiens. La consommation domestique d'eau potable par habitant a diminué au cours de la dernière décennie. Ces évolutions sont contrastées selon les départements.

En 2008, le prix moyen du service public de l'eau potable et de l'assainissement en Île-de-France est de 3,69 €/m<sup>3</sup>, pour une consommation type de 120 m<sup>3</sup>, soit 9 % de plus que la moyenne nationale (3,39 €/m<sup>3</sup>). Il est proche du prix de quelques régions limitrophes (Picardie, Haute-Normandie et Centre). L'Île-de-France est la cinquième région

métropolitaine la plus chère pour le prix unitaire de l'eau. Ce prix au m<sup>3</sup> se décompose en trois parties : 44 % pour l'eau potable, 36 % pour l'assainissement et 20 % pour les redevances pour compte de tiers (Agence de l'eau, Voies navigables de France et TVA). Le poids relatif des redevances est important pour les Franciliens, il dépasse large-

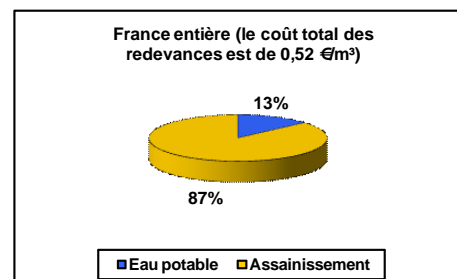
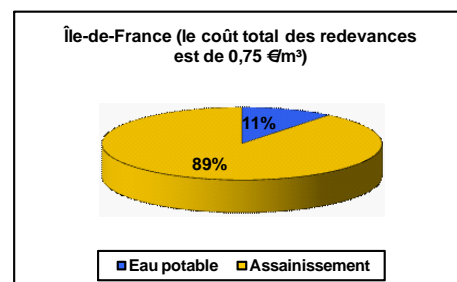
ment le niveau national qui se situe à 16 %. La région se place ainsi au 3<sup>e</sup> rang juste après l'Alsace (+ 22 %) et la Lorraine (+ 21 %). En particulier, les redevances assainissement (0,67 €/m<sup>3</sup>) sont les plus élevées de France, après l'Alsace. Ces redevances permettent aux agences de bassin de prendre des mesures pour préserver la ressource en eau.

Composantes du prix du service public de l'eau et de l'assainissement en 2008



Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

Comparaison des parts entre les redevances eau potable et assainissement dans le prix du m<sup>3</sup> d'eau



Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

## Des prix élevés dans la plupart des départements franciliens

Le prix moyen de l'eau et de l'assainissement au m<sup>3</sup> dans les départements franciliens varie entre 2,94 € à Paris et 4,01 € en Seine-et-Marne. Il est également élevé (autour de 3,91 €) en Petite-couronne, mais modéré dans les Yvelines (3,57 €).

Hormis Paris et les Yvelines, tous les autres départements franciliens se situent dans les vingt départements les plus chers de France. Ce prix élevé concerne à la fois la composante eau potable et la partie assainissement. Le coût de l'assainissement est particulièrement élevé en Seine-et-Marne, qui est le 3<sup>e</sup> département le plus cher en France.

## De fortes disparités entre les communes

En Île-de-France, le prix moyen de l'eau et de l'assainissement au m<sup>3</sup> varie de 1,18 € à 5,76 € selon les communes. Ces fortes disparités s'expliquent en partie par le mode d'organisation, le mode de gestion des services publics d'eau et d'assainissement et la présence ou non d'un système collectif d'assainissement. Le prix minimum (1,18 €/m<sup>3</sup>) concerne une petite commune des Yvelines qui ne dispose que d'un service d'eau potable en régie, l'assainissement collectif y est inexistant. Le prix maximum (5,76 €/m<sup>3</sup>) est établi dans une commune de plus de 10 000 habitants de la Seine-et-Marne, qui adhère à un syndicat à vocation unique pour la distribution de l'eau potable gérée par un délégataire; la collecte et le traitement des eaux usées sont réalisés par la commune qui fait cependant appel à un délégataire pour le service. Les communes sans assainissement collectif sont les moins chères. Elles sont 3 % en Île-de-France pour un prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau de 2,00 €.

La gestion en régie offre en moyenne une eau moins chère que la gestion en délégation, à la fois pour la composante eau potable (- 0,19 €/m<sup>3</sup>) et pour la composante assainissement (- 0,25 €/m<sup>3</sup>).

La tarification eau potable pour une organisation communale est inférieure de 0,31 €/m<sup>3</sup> à celle d'une organisation intercommunale. À contrario, la tarification assainissement est plus chère de 0,08 €/m<sup>3</sup>.

La forte variabilité des prix de l'eau par commune s'explique aussi par d'autres facteurs comme la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, l'état et la performance des réseaux, la densité de la population et la topographie de la commune.

### Prix moyen de la composante eau potable\* selon l'organisation et la gestion de la distribution de l'eau potable

			unité : €/m <sup>3</sup> TTC
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	Organisation communale	Organisation intercommunale	ENSEMBLE
Gestion en régie	1,44	1,58	1,52
Gestion en délégation (ou autre)	1,51	1,83	1,71
ENSEMBLE	1,50	1,81	1,70

### Prix moyen de la composante assainissement\* selon l'organisation et la gestion de l'assainissement collectif

			unité : €/m <sup>3</sup> TTC
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Organisation communale	Organisation intercommunale	ENSEMBLE
Gestion en régie	1,83	1,91	1,91
Gestion en délégation (ou autre)	2,26	2,15	2,16
ENSEMBLE	2,06	1,98	1,98

Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

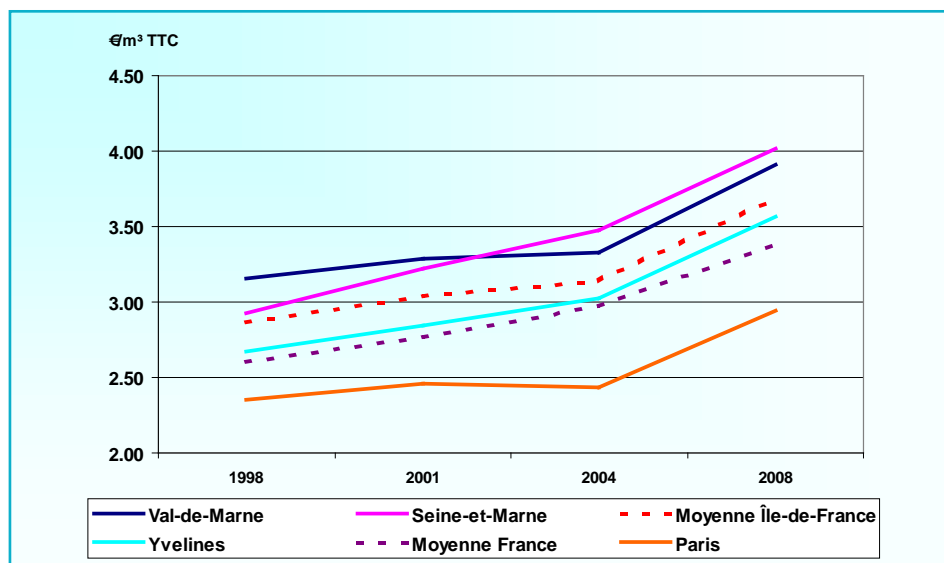
\* Ne concerne que les communes ayant un assainissement collectif, soit 452 communes sur les 466 de l'échantillon enquêté en Île-de-France.

## Une eau peu chère à Paris : l'exception francilienne

Avec un prix moyen de 2,94 €/m<sup>3</sup>, Paris offre une eau peu chère. Ce prix bas est nettement inférieur à la moyenne francilienne. Il place ainsi Paris parmi les vingt départements métropolitains les moins chers de France. Sur moins de 1 % du territoire francilien, Paris concentre 20 % de la population régionale et utilise en Ile-de-France 25 % de la consommation d'eau. Cette densité élevée de population sur une petite surface permet de réduire les frais d'investissement, d'entretien et de gestion des

réseaux d'eau et d'assainissement. Le petit nombre d'abonnés permet aussi de diminuer les frais de gestion. Le nombre d'abonnements domestiques ramené au nombre d'habitants y est très faible : on compte un abonné pour 23 habitants à Paris, alors que ce ratio n'est que de 2,6 pour la France entière. Pour Paris et quelques autres communes de la Petite-couronne, l'abonnement se rapporte en général à un ou plusieurs immeubles voisins. Le consommateur doit cependant payer, outre le prix du service public, le coût de la distribution interne à l'immeuble, souvent en co-propriété.

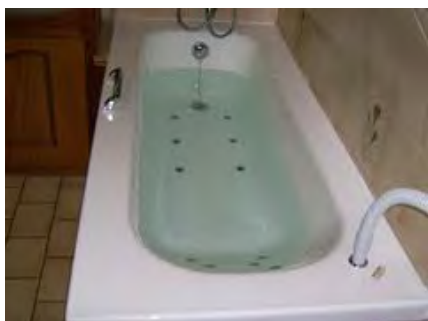
## Évolution du prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau potable et assaini par département, dans la région et en France



Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

### Augmentation importante du prix de l'eau depuis 1998

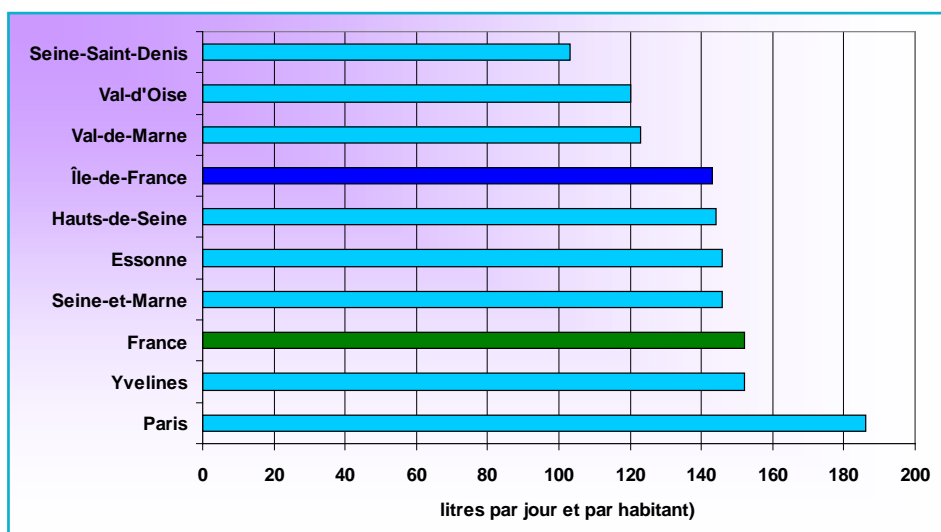
Entre 1998 et 2008, le prix moyen du mètre cube d'eau, pour une facture type 120 m<sup>3</sup>, a progressé de 28 % en Île-de-France, soit une hausse moyenne de 2,5 % par an. Cette augmentation importante est proche de l'évolution nationale (+ 30 %). La plus forte hausse se situe en Seine-et-Marne (+ 37 %). Entre 2004 et 2008, l'augmentation du prix de l'eau s'est accélérée avec une croissance annuelle de 4,1 % dans la région. C'est la 2<sup>e</sup> plus forte hausse en France après l'Alsace (4,8 % par an). Elle est liée à la progression simultanée du prix de l'eau potable et du coût de l'assainissement collectif. Les redevances assainissement ont notamment augmenté de 0,17 €/m<sup>3</sup>, soit 7,6 % par an.



### Les Franciliens économes en eau à l'exception des Parisiens

En 2008, un Francilien a utilisé en moyenne 143 litres d'eau par jour pour sa consommation domestique. Avec 10 litres en moins, il est plus économe en eau que le Français moyen. Les disparités départementales sont cependant très importantes en Île-de-France. Les consommations d'eau par jour et par habitant varient de 103 litres en Seine-Saint-Denis à 152 litres dans les Yvelines. Paris se détache des autres départements avec 186 litres et se place au 13<sup>e</sup> rang des départements français. Cette situation s'explique principalement par le nombre élevé de touristes et d'entreprises du secteur tertiaire présents dans la capitale et qui sont souvent comptabilisés dans la consommation domestique d'eau. A l'inverse, les habitants de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et du Val-de-Marne se situent dans les dix départements français les plus économes en eau.

### Consommation domestique moyenne par jour et par habitant dans les départements d'Île-de-France en 2008



Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

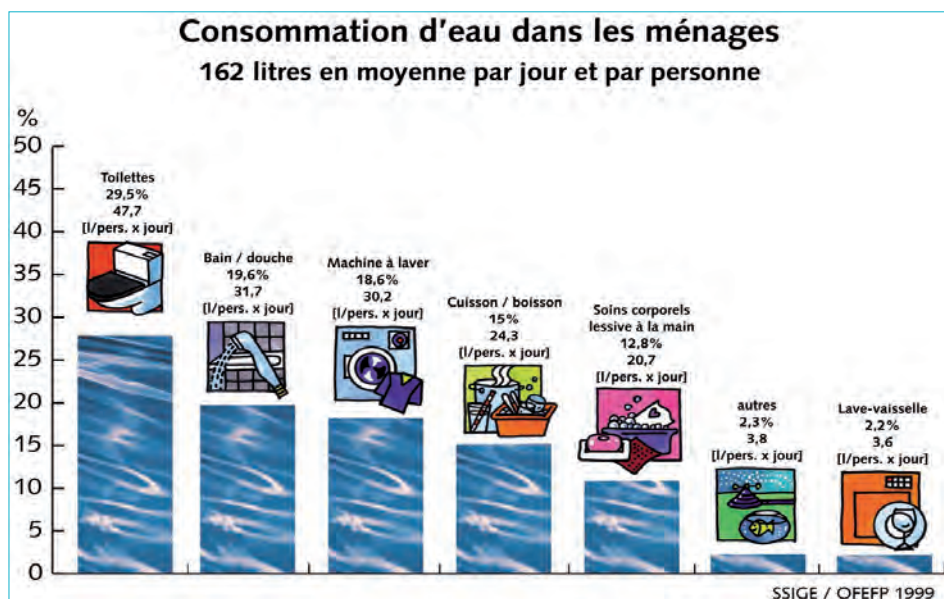


## La consommation domestique d'eau potable en baisse

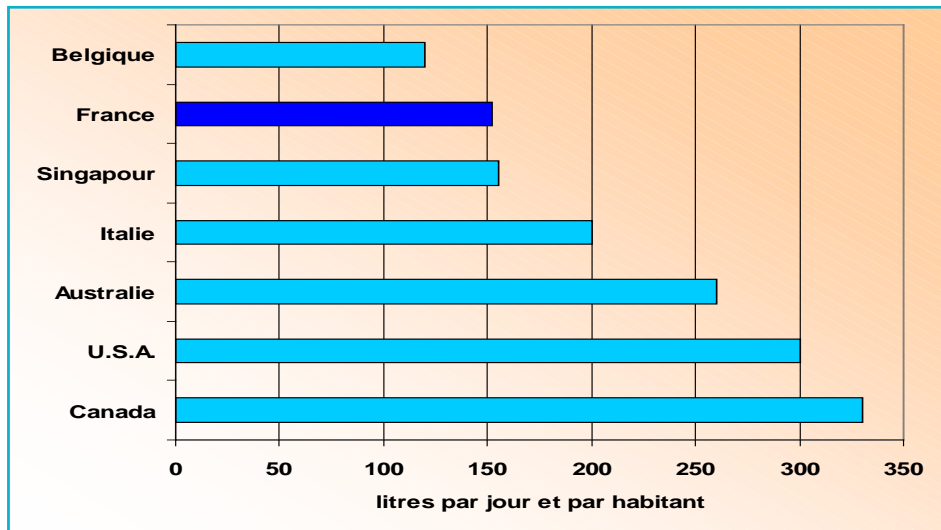
La consommation domestique d'eau par habitant et par jour a diminué en moyenne de 8 % en Île-de-France entre 1998 et 2008, avec des variations à la hausse ou à la baisse selon les départements. La baisse très forte à Paris (- 32 %) s'explique principalement par un transfert de la consommation domestique comptabilisé vers les gros utilisateurs. La consommation a nettement augmenté (+ 10 %) dans les Yvelines, l'Essonne et le Val-de-Marne. Elle reste stable en Seine-et-Marne, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise.

La consommation totale d'eau potable a diminué de 5 % en Île-de-France en dix ans. En plus de la partie domestique, la consommation totale inclut les gros utilisateurs et les fuites des réseaux. Cette baisse est plus forte que la tendance nationale (- 2 %). Les évolutions sont inégales selon les départements. Les volumes prélevés ont fortement diminué dans les Hauts-de-Seine, à Paris et dans le Val-d'Oise alors qu'ils ont augmenté de près de 10 % dans l'Essonne.

## Beaucoup d'eau pour les toilettes et la salle-de-bain



## Consommation d'eau dans le monde



Source: «L'avenir de l'eau» par Érik Orsenna, 2008.

## Évolution contrastée de la facture d'eau par abonné domestique

Entre 1998 et 2008, la facture domestique moyenne par abonné en Île-de-France a diminué de 10 %, suite à la baisse de la consommation en eau potable. Cette baisse de la facture domestique ne concerne que Paris, les départements de la proche couronne et le Val-d'Oise.

A l'opposé, la facture augmente de près de 15 % en Seine-et-Marne et

en Essonne et de 7 % dans les Yvelines.

Entre 2004 et 2008, la facture moyenne a augmenté de 3 % pour l'ensemble de la région francilienne. Elle a cependant baissé en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis alors que la hausse est forte dans les Yvelines et l'Essonne.

Ces évolutions départementales contrastées résultent d'une baisse inégale de la consommation domestique et d'une hausse variable du prix de l'eau au m<sup>3</sup>.

En Île-de-France, ramenée à la population, la facture domestique moyenne est passée de 154 € en 1998 à 192 € par habitant en 2008, soit une progression de 2 % par an, similaire à la tendance nationale. La facture domestique globale pour la région s'élève en 2008 à environ 2,2 milliards d'euros, marquant une progression de plus de 30 % en dix ans.



## Un exemple de facture trimestrielle incluant les parts eau potable et assainissement, ainsi que les redevances

votre référence : 0687996602600133 314 - 000

page 2

index et volume		nouvel index		ancien index		volume en m3	
numéro de compteur	estimation	le		du			
970000033041		27.10.08	1324	01.08.08	1289		35
<b>Volume total facturé en m3 :</b>						<b>35</b>	

Détail de votre facture						
	volume ou quantité facturée	prix unitaire en euros	montant HT en euros	montant HT en euros	taux TVA	montant TVA en euros
			Service de l'eau	Autres organismes		
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
● Consommation	35	1,5343	53,70		5,50 %	2,95
● Prime fixe	2	3,3447 (1)	6,68		5,50 %	0,37
(contribution aux frais fixes du Service de l'eau)						
● Location de compteur trimestrielle 4 TRIM 08			3,04		5,50 %	0,17
● Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	35	0,0653		2,28	5,50 %	0,13
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
● Redevance communale	35	0,2015		7,05	0,00 %	0,00
● Redevance interdépartementale	35	0,6508		22,77	5,50 %	1,25
● Redevance départementale	35	0,4216		14,75	5,50 %	0,81
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
● Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	35	0,3684		12,89	5,50 %	0,71
● Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)	35	0,2770		9,69	5,50 %	0,53
● Développement des voies navigables (Voies Navigables de France) SEDIF 15/12/2007	35	0,0136		0,47	5,50 %	0,03
<b>Total :</b>			<b>63,42</b>	<b>69,90</b>		<b>6,95</b>

(1) Après rabais de 40,00 % appliqué au prix de 5,5745 €.

Pour tout renseignement concernant le service de distribution, la collecte et le traitement des eaux usées, n'hésitez pas à contacter votre service clientèle dont les coordonnées figurent sur votre facture.

détail par rubrique(*)	montant HT	détail de la TVA (acquittée sur les débits)	montant HT	taux TVA	montant TVA
● DISTRIBUTION DE L'EAU	65,70 €				
● COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	44,57 €		7,05 €	0,00 %	0 €
● ORGANISMES PUBLICS	23,05 €		126,27 €	5,50 %	6,95 €
			<b>Total HT :</b>		<b>Total TVA :</b>
			133,32 €		6,95 €
			<b>Montant total TTC de la facture :</b>		<b>140,27 €</b>

(\*) La rubrique distribution de l'eau concerne le Service de l'eau et la Préservation des ressources en eau.

### Comprendre la facture d'eau

La facture d'eau comporte trois grands éléments :

- ▶ la rémunération du service de l'eau potable (production et distribution),
- ▶ la rémunération du service de l'assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées),
- ▶ les taxes et redevances imposées par la loi.

Pour la consommation domestique, trois redevances sont reversées à l'agence de l'eau :

- ▶ la redevance « pollution de l'eau d'origine domestique »,
- ▶ la redevance « modernisation des réseaux de collecte des eaux usées »,
- ▶ la redevance « prélèvement sur la ressource en eau ».

Une TVA de 5,5 % s'applique à l'ensemble de la facture.

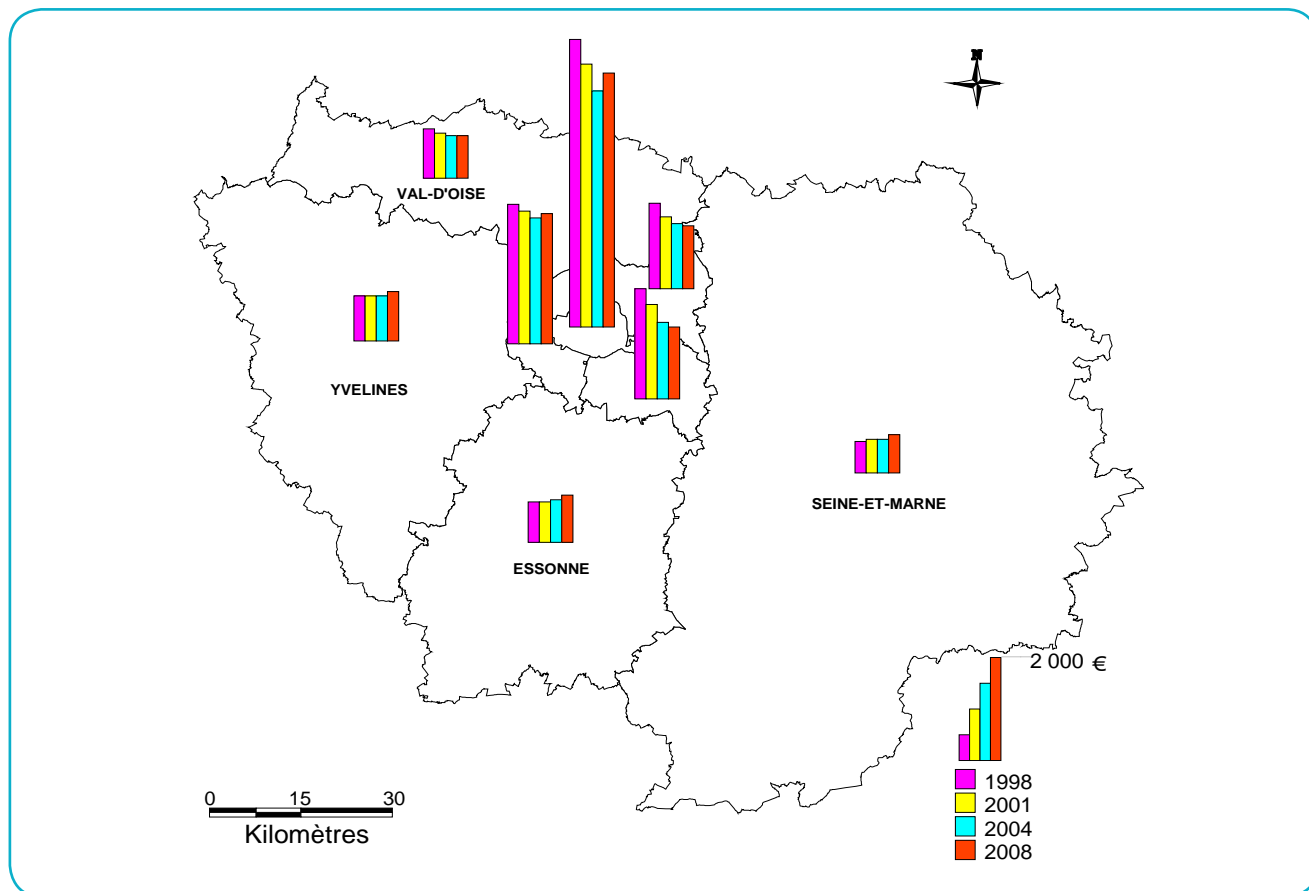
La facture comprend une partie fixe qui est l'abonnement et éventuellement la location du compteur, ainsi qu'une partie variable qui est fonction de la consommation d'eau potable.

La facture d'eau est émise soit par la commune ou l'établissement public intercommunal qui a en charge le service public de l'eau potable et de l'assainissement, dans le cas d'une gestion en régie par la collectivité, soit par le prestataire responsable dans le cas d'une délégation du service public.

**Les prix moyens utilisés résultent de calculs effectués à partir d'une facture-type d'un abonné domestique qui a consommé 120 m<sup>3</sup> d'eau dans l'année.**

# Agreste Île-de-France

Évolution de la facture annuelle par abonné domestique entre 1998 et 2008



Sources : Agreste Île-de-France - SSP - Enquête Eau et assainissement 2008, INSEE - Recensement de la population

## Méthodologie de l'enquête sur les services publics d'eau potable et d'assainissement 2008

Cette enquête nationale relative aux collectivités locales et à l'environnement a été réalisée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture, en partenariat avec le service de l'observation et des statistiques (SoeS) du ministère en charge de l'écologie. C'est la quatrième enquête du même nom, les précédentes ont été effectuées en 1998, 2001 et 2004. L'échantillon francilien comprend 152

groupements intercommunaux et 466 communes dont toutes les communes de plus de 10 000 habitants ainsi que toutes celles des départements de la proche couronne de Paris. Il permet d'avoir une bonne représentativité statistique au niveau des départements.

L'enquête statistique étudie l'organisation et la gestion du service public de l'alimentation en eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées. Elle permet d'analyser précisément les volumes consommés, les prix appliqués, de connaître les caractéristiques des réseaux d'eau et d'assainissement collectif, de faire le point sur la gestion des eaux pluviales et le contrôle de l'assai-

nissement non collectif.

L'enquête est complétée par des données nationales fournies par la direction générale de la santé, les agences de l'eau, les services d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration et par les services eau-ingénierie des anciennes directions départementales de l'agriculture et de la forêt, aujourd'hui directions départementales des territoires. Les données sont extrapolées de manière à se référer à la totalité de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer. Elles utilisent les résultats du recensement de la population de 2006 fournis par l'INSEE.



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf) - **Service régional de l'information statistique et économique (Srise)**  
Adresse : 18 avenue Carnot, 94234 CACHAN Cedex  
Téléphone : 01 41 24 17 00 - Télécopie : 01 41 24 17 15  
Courriel : [srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr)  
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : Yves GUY  
Rédactrice en chef : Rose-Marie MOLITOR  
Rédaction : Jean-François GONZALEZ  
Composition : Sabrina GREGOIRE  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : en cours